



Litige avec canal plus suite installation parabole.

Par **christel**, le **26/01/2010** à **14:16**

Bonjour,

Suite au passage au numérique, il a fallu que je pose une parabole pour avoir accès a Canal +. L'installation m'a couté 160 euros que devait me rembourser C+ (papier prouvant leur engagement).

Aprés de multiples relances téléphoniques (d 'ou une grosse facture de communications), des fax et des courriers, a l'heure actuelle je n'ai toujours pas reçu ce chèque.

Que puis je faire ?

Merci de votre aide.